

● EPISODE DE GEL (1/2)

# Du jamais vu !

Durant les nuits du 19 au 21 avril, les températures ont brutalement chuté sur le Vaucluse, réduisant parfois à néant les récoltes de centaines d'agriculteurs. Tout l'est du département a été touché par cette vague de froid, comme en attestent les relevés météorologiques. Du Ventoux jusqu'au Luberon, on dénombre des dégâts sur vigne de cuve, vigne de table, fruits à noyaux, et même sur lavandes et lavandins sur le plateau de Sault. Seule la vallée du Rhône est épargnée.

J eudi 20 avril, quelques heures avant le lever du jour, le vent a callé. « Et là le thermomètre a chuté », raconte Christian Gély, vice-président de la Chambre d'agriculture, et viticulteur à Entrechaux. Les dégâts sont considéra-

bles. « Certaines parcelles de vignes sont grillées à 100%. On se croirait revenu en hiver. »

Une barre de froid s'est abattue du Ventoux au Luberon, en passant par le Calavon. « Sur Bonnieux, nous avons relevé -2,8°C sous abris », chiffre Florian Chapelin du Cirame, d'après les stations météo du réseau. Sur le terrain, on évoque même des températures jusqu'à -5°C. « Ce n'est pas seulement la température minimale qui occasionne des dégâts, mais également la durée de l'épisode de gel. » Quatre de jours de gels consécutifs ont mis à mal les productions.

Sur l'ensemble du département, l'étendue du phénomène sidère. « Des gels, on en a connus, mais jamais comme cela, jamais de cette ampleur », estime Yves Favier, président de l'AOP Ventoux et de la Fédération des vignerons coopérateurs de Vaucluse. « Il y a eu une telle masse d'air



Ce gel impacte des exploitations déjà très fragilisées par une succession d'années difficiles.

## Au moins 50 millions d'euros de pertes !

Dès l'observation des premiers dégâts, le réseau FDSEA s'est mobilisé pour évaluer les dégâts et intervenir auprès de l'Etat et des collectivités, afin d'aider les agriculteurs sinistrés.

Face à cet événement d'une ampleur exceptionnelle, « nous avons réalisé une rapide évaluation des dégâts, afin de faire remonter les éléments au préfet, ainsi qu'aux services de la DDT. La Région et le Département se sont également très vite mobilisés et ont affiché leur soutien. Nous travaillons avec eux, pour qu'ils puissent intervenir financièrement en faveur des agriculteurs sinistrés », explique le président de la FDSEA de Vaucluse, Bernard Mille, également très touché sur l'ensemble de ses productions : raisin de cuve, de table et cerises.

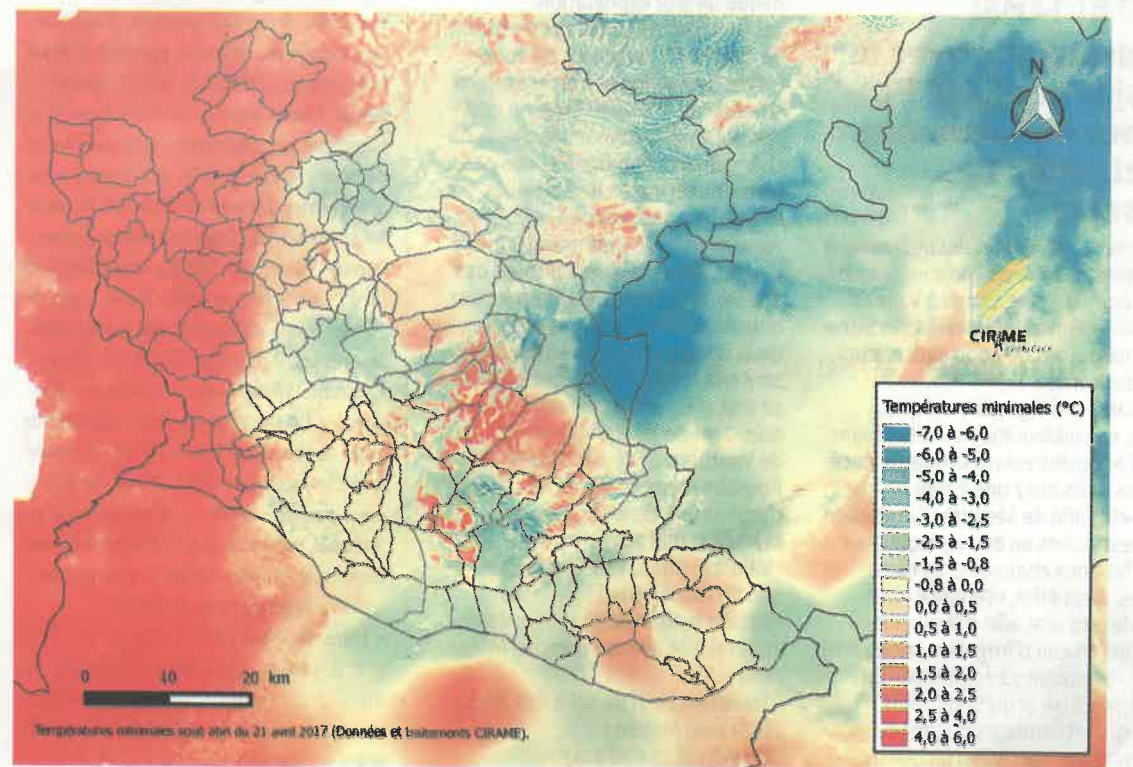
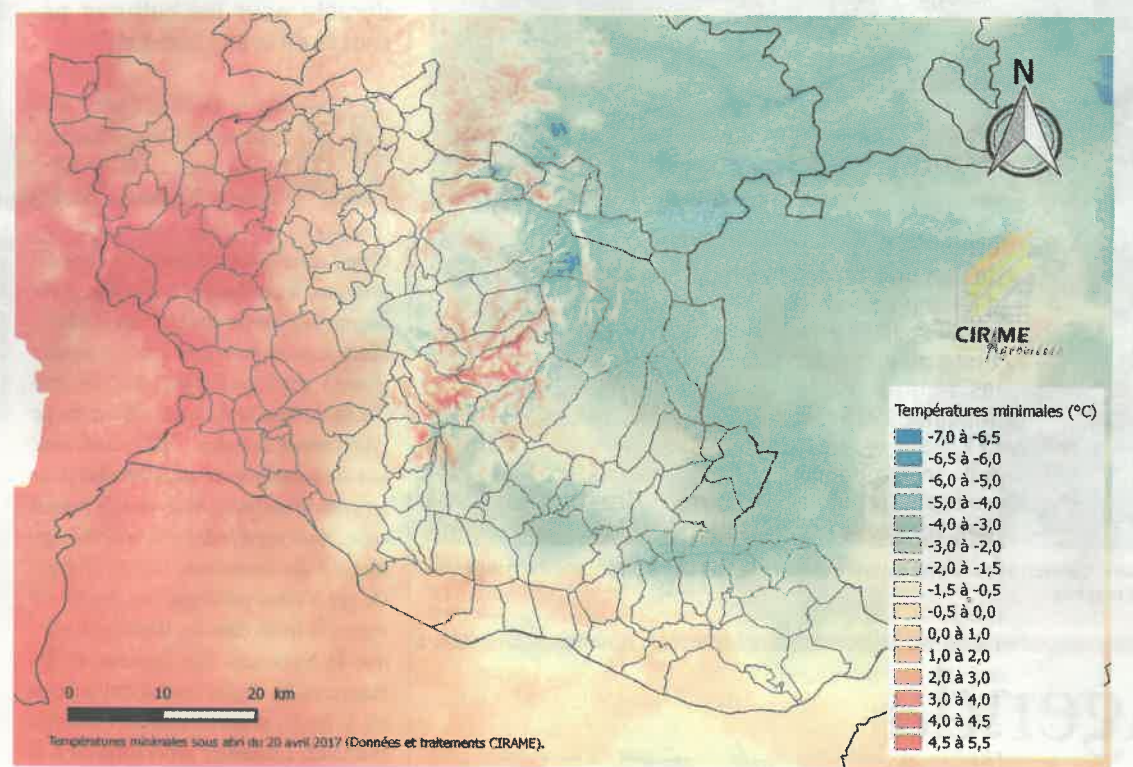
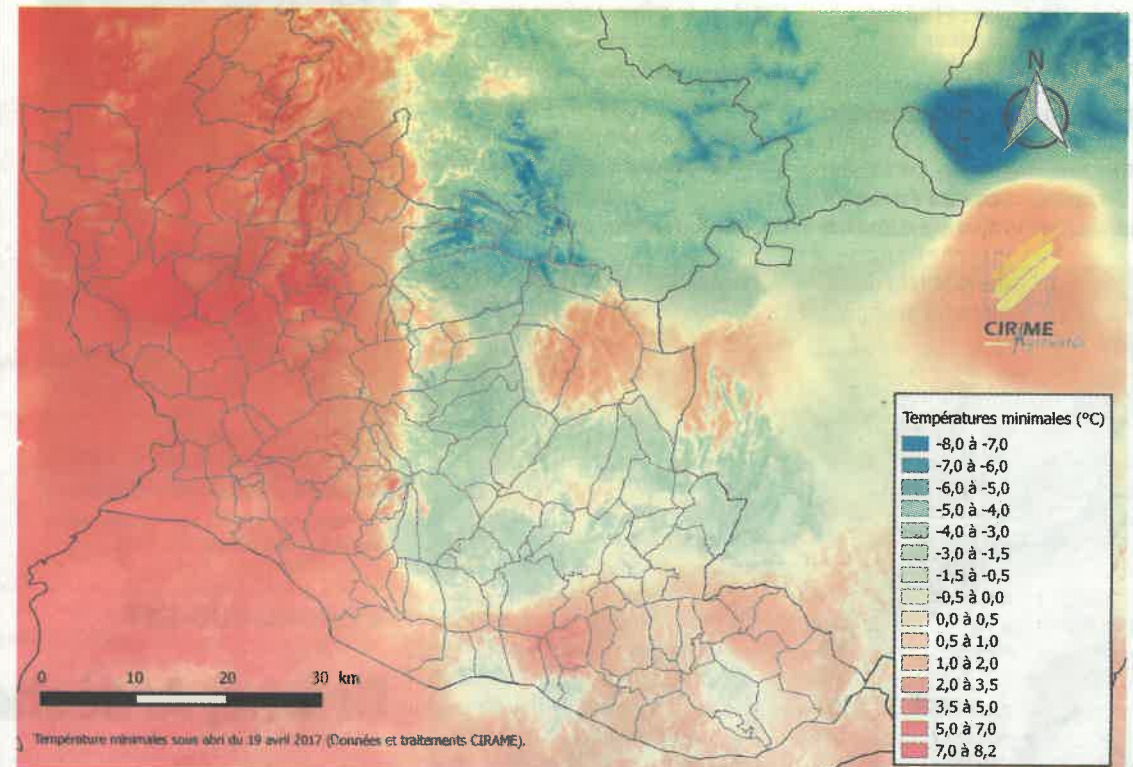
Les premiers recensements réalisés par la FDSEA de Vaucluse indiquent qu'au moins 18 000 ha ont été touchés par le gel. Des dégâts apparaissent progressivement. Des fruits qui semblaient les premiers jours indemnes, finissent par noircir. « Les premières pertes financières partiellement estimées sont considérables, avec au moins 50 millions d'euros. » Aux côtés de la viticulture, la filière fruit est également très durement touchée, et « les dégâts impactent des exploitations agricoles déjà très fragilisées par une succession d'années difficiles : crise des marchés en fruits et légumes, baisses de productions notamment en cerises, suite aux attaques de Drosophila suzukii. »

Face à l'ampleur du sinistre, la FDSEA de Vaucluse souhaite réunir les membres de la CGA 84, qui regroupe les principales OPA du département (Chambre d'agriculture, Jeunes Agriculteurs, MSA, Crédit Agricole, Groupama, CAPL, Crédit Mutuel, CER France Afga, Fédération des caves coopératives et syndicat des vignerons indépendants), afin d'évaluer la situation et organiser l'accompagnement des agriculteurs sinistrés. Face à l'urgence, la DDT de Vaucluse a d'ores et déjà programmé une mission d'enquête officielle pour le mercredi 3 mai, afin de pouvoir présenter, sans tarder, une demande de reconnaissance calamité agricole.

« Vue l'importance du phénomène, le dispositif des calamités agricoles doit être enclenché de toute urgence. Les agriculteurs doivent pouvoir bénéficier de l'exonération de la TFNB et des charges sociales, ainsi que d'un accès facilité au chômage partiel. » Parallèlement, « il y a des solutions qui permettent de protéger techniquement et économiquement les activités agricoles. Assurances, épargne de précaution, toutes les initiatives allant vers plus de protection des productions vont dans le bon sens. »

## TEMPÉRATURES MINIMALES SOUS ABRIS DU 19 AU 21 AVRIL

Ces cartes, qui concernent la température sous abri, ont été élaborées à partir des données mesurées sur les stations du réseau Cirame, spatialisées à échelle fine (maille de 50m) sur l'ensemble de la région à l'aide d'un modèle géostatistique. Ces cartes sont également accessibles sur le site [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr).



## ● EPISODE DE GEL (1/2)

## Prévisions de gelée en ligne

Depuis la mi-mars, le Cirame affiche les prévisions de gelées pour la nuit prochaine. Les données sont mises à jour quotidiennement à partir de 16h. [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr)

froid, qu'il y eu du gel sur des mûriers platanes, des figuiers... jusqu'à 3-4 mètres en hauteur. Nous allons faire une estimation



Ventoux, Calavon et dans une moindre mesure le Sud Luberon ont été particulièrement touchés.

cette fin de semaine, mais je pense qu'on a perdu 30 à 40% des volumes sur l'appellation, soit environ 80 à 100 000hl. » Pour les viticulteurs, les difficultés seront surtout ressenties en 2018. « Je m'inquiétais d'une reconstitution un peu rapide à mon goût des stocks en Ventoux, suite à des pertes de marché. On n'est plus du tout dans la même configuration. Cette année, on pourra jongler avec les stocks des années précédentes, mais c'est surtout l'an prochain que cela sera difficile. » Et quand un opérateur se tourne vers un autre fournisseur, on ne sait jamais s'il reviendra. « Le Sud Luberon semble relativement

épargné, en tout cas moins touché que le Calavon », indique Joël Bouscarle, président de l'AOP Luberon. « Dans le Calavon, les dégâts sont très importants ; et ce ne sont pas seulement les parcelles habituellement gélives qui ont été touchées. Il y a parfois des dégâts même dans les



En fruits, des dégâts sur cerises, abricots et prunes ont été signalés.

coteaux. C'est très disparate d'une parcelle à l'autre, d'un cépage à l'autre... » Pour certains producteurs, c'est catastrophique, « l'un des coopérateurs de la cave d'Apt a tout perdu ou presque ». Difficile dès aujourd'hui d'évaluer précisément les dégâts, mais Joël Bouscarle

s'attend aussi à 30-40% de pertes sur Luberon, « qui seront peut-être un peu compensées par une très belle sortie de grappes, mais quoi qu'il en soit il y aura une perte considérable ». Et la saison ne fait que commencer...

MAGALI SAGNES

## Agriculteurs sinistrés : signalez-vous !

Dans les 15 jours qui suivent le gel, les agriculteurs sinistrés doivent se signaler en mairie et s'inscrire sur le registre de recensement des dégâts et doivent également demander le formulaire d'exonération de la TFNB (Cerfa 4195). Il est primordial que chaque maire adresse une demande de reconnaissance en calamité agricole de sa commune auprès de la préfecture et de la DDT de Vaucluse.

Pour les exploitations ayant une assurance récolte ou multirisques, il faut signaler les dégâts auprès de l'assureur dans les 5 jours qui suivent le sinistre, afin d'activer leur garantie.

N'hésitez pas à avertir la FDSEA de Vaucluse si vous avez été touché, en nous précisant le lieu, la nature de la production touchée et le niveau de perte occasionné à l'échelle de votre exploitation.

Le syndicat se tient à l'écoute de tous les producteurs et mettra tous les moyens en œuvre pour obtenir des aides et des solutions pour la trésorerie des exploitations.

Contact : FDSEA84, tél. : 04 90 84 01 01, [fdsea84@fdsea84.fr](mailto:fdsea84@fdsea84.fr)

## ● GRAND SUD-EST

## Drôme, Ardèche, Alpes, Var, Hérault, Aude ...

Dégâts de gel : une ampleur considérable pour les cultures pérennes du Grand Sud-Est.

Dans le Drôme, toute l'AOC clairette de Die est touchée. Là-bas aussi, on souligne l'étendue du phénomène. Les évaluations des dégâts sont toujours en cours, mais heureusement : « Pendant trois ans, le rendement à l'hectare a été augmenté pour reconstituer les stocks et, ainsi, pouvoir faire face à une mauvaise année », explique Fabien Lombard, président du syndicat, à nos confrères de l'Agriculture drômoise. « Il n'y aura donc pas de problème de disponibilité pour les consommateurs. Mais pas de raisins cette année signifie des soucis de trésorerie pour des viticulteurs l'an prochain. » Ce gel a aussi provoqué des dégâts sur vignes et fruits dans les Baronnies, ainsi que le Nyonsais. Sur l'ensemble des Baronnies, les dégâts seraient de l'ordre de 60 à 70 %, d'après Benoît Chauvin-Buthaud, conseiller arboriculture à la Chambre d'agriculture. « Ils sont très variables selon les secteurs, l'altitude, l'exposition au mistral », précisait-il. Pour le Nyonsais, il faisait le même constat.

Julien Vigne, conseiller viticulture à la Chambre d'agriculture, ajoutait mardi dernier : « Les dégâts sur vignes sont hétérogènes. Ils vont de 10 à 100 % selon les situations, le long des rivières Eygues, Ouvèze, Ennuyé et Lez. La vague de froid du 21 avril, de type gelée noire, a occasionné des dégâts importants sur Roussettes-Vignes, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Venterol, Mirabel-aux-Baronnies, Piégon... » La situation de la lavande suscite aussi des inquiétudes : « On m'a signalé une cinquantaine d'hectares où il n'y aura pas de récolte », expliquait Alain Aubanel, président de la Fédération départementale Drôme-Ardèche des producteurs de lavande et de lavandin.

• Dans le nord de l'Ardèche, les vergers de cerises et d'abricots, mais aussi le maraîchage, ont été très touchés : certains vergers jusqu'à 90%. Dans le sud, le gel a surtout touché la vigne, comme le relate notre concoureur de l'Avenir agricole



Dans les Alpes, de nombreux producteurs de pommes ont tout perdu. Même si les fruits restent sur l'arbre, ils ne seront même pas bons pour l'industrie.

de l'Ardèche. Dans ce département, les arboriculteurs n'ont pas vraiment le choix : ils s'équipent de moyens de lutte anti-gel. Olivier Fraisse, arboriculteur à Saint-Jean-de-Muzol, a dû allumer les chaufferettes au pied de ses cerisiers et abricotiers, « en espérant que ce ne soit pas en vain. (...) Je suis installé depuis 1993 ; en gros, jusqu'aux années 2000, on avait un gel tous les deux ans. On n'a pas eu le choix, il a fallu investir », explique-t-il. En 1997, il a aussi installé une éolienne pour protéger ses vergers du gel blanc en plaine. Celle-ci rabat l'air, plus chaud, des hauteurs vers les vergers, permettant de gagner jusqu'à 4°C dans les meilleures conditions.

• Dans les Alpes, si l'ampleur des dégâts n'a pas encore été évaluée, on parle en arboriculture d'une récolte impactée à 50-60%. Sur certaines exploitations, c'est la totalité des vergers qui a été touchée, relate Stéphanie Martin, dans l'Espace alpin. « La particularité de cette gelée noire est que le froid vient du ciel et non du sol, contrairement à la gelée blanche », explique René Laurans, arboriculteur à Ribiers (05) et président de la FDSEA05. « De ce fait, l'arrosage avait un intérêt limité puisque l'air avait tendance à emporter l'eau et ceux qui avaient des systèmes à éoliennes ont encore aggravé les choses. D'ordinaire, les éoliennes permettent de lutter contre la gelée blanche en amenant de l'air chaud vers le sol.

Là, c'est l'inverse qui s'est produit ». « Aussi violent, on ne l'avait jamais vu. C'était une gelée noire d'une intensité rare », confirme Patrick Massot, arboriculteur à la Motte-du-Caire (04) et président d'Alp'Union et de l'OP Ecrin des Alpes. Lui possède deux exploitations situées à la Motte-du-Caire et à Vaumeilh (04). « A la Motte-du-Caire, je n'ai plus rien. A Vaumeilh, il reste peut-être quelque chose sur ce qu'on a protégé, mais sur ce qu'on n'a pas protégé, il ne reste plus rien. » René Laurans poursuit : « On ne sait pas ce que les fruits vont devenir. Même s'ils restent sur les arbres, ce sont des fruits qui ne grossiront pas et qui ne seront même pas bons pour l'industrie ».

• Plus globalement sur l'ensemble du territoire français, « nous faisons face à un épisode de grande ampleur avec ce gel de printemps », indique Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA. La côte atlantique est plutôt épargnée, mais toute la façade allant du Grand-Est au Sud, la Champagne, l'Alsace, la Bourgogne, le Massif Central, le Jura, l'Occitanie, ont été très affectés. Dans les départements de l'Aude et l'Hérault, ce sont plus de 20 000 hectares qui seraient touchés par le gel, soit 20 % du potentiel de production. Là aussi, pour certains viticulteurs, les pertes vont jusqu'à 100 %. Dans le Var également, des milliers d'hectares ont été touchés, avec des caves qui déplorent 70% de pertes, voire plus.

## Agenda

□ 11 ET 12 MAI

## Hydraulique avec le projet Hauts de Provence Rhodanienne : évaluation des besoins

Le projet d'aménagement hydraulique à partir du Rhône démarre : réunions publiques les 11 et 12 mai à Valréas, Vaison-la-Romaine, Travaillan et Suze-la-Rousse. Près de 4000 agriculteurs sont concernés.

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Drôme, a lancé depuis mars 2017 une étude opérationnelle, afin de sécuriser l'utilisation des ressources en eau agricole pour faire face aux changements climatiques. A cet effet, elle lance une grande enquête, afin d'évaluer les besoins en eau d'irrigation sur un territoire comptant 72 communes du Nord Vaucluse et du Sud Drôme. Les 3900 agriculteurs du territoire vont recevoir début mai un questionnaire à compléter pour décrire les besoins en eau d'irrigation et la dyna-

mique de leur exploitation.

Les données recueillies permettront de calibrer au mieux les aménagements hydrauliques à envisager, en fonction de la disponibilité en eau, des objectifs d'économies d'eau, du changement climatique et des possibilités de recours à de nouvelles ressources en eau, comme le Rhône. Pour informer le plus grand nombre d'agriculteurs et d'agricultrices des enjeux de ce projet, et répondre aux questions que chacun se pose, les deux Chambres d'agriculture organisent des réunions publiques les 11 et 12 mai, en présence d'André Bernard, président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, et de Sandrine Philibert-Roussin, membre de la Chambre d'agriculture de la Drôme.

■ Jeudi 11 mai 2017 :

- Valréas : 9h30, salle Vignares, chemin du Moulin Neuf ;

- Vaison-la-Romaine : 13h30, espace culturel, 105 avenue François Mitterrand ;

- Travaillan : 16h30, salle des fêtes, place Jean Moulin ;

■ Vendredi 12 mai 2017

- Suze-la-Rousse : 9h30, salle voutée, route de la Verdrière.